

CONCERNE GREVE GENERALE DANS L'ENSEIGNEMENT DE CE JEUDI 5 MAI

*(ne concerne évidemment pas les classes qui seront en classes vertes, mais
uniquement les classes de maternelle et de 5^{ème} et 6^{ème} primaires)*



Verviers, le 27 avril 2011

Chers Parents,

Le front commun syndical de l'enseignement a décidé d'organiser une grève dans l'enseignement le jeudi 05 mai prochain.

Voici brièvement exposées les raisons de cette action.

Depuis 2004, tous les deux ans, les négociations entre les syndicats enseignants et la Communauté française ont permis d'aboutir à trois accords sectoriels. Ceux-ci ont contribué à la sérénité du climat social dans l'enseignement et ont concrétisé des revendications dont les effets sont positifs aussi bien pour le personnel que pour les élèves. A titre d'exemple, citons le remplacement plus rapide des instituteurs dans l'enseignement fondamental ou la limitation du nombre d'élèves dans les classes en secondaire.

Cette fois-ci les organisations syndicales ont refusé de signer le protocole d'accord proposé par le Gouvernement car les propositions avancées ne permettaient pas d'envisager un avenir serein pour l'enseignement en Communauté française. En effet, la pénurie d'enseignants ne cesse d'augmenter tant dans l'enseignement fondamental que dans l'enseignement secondaire, les jeunes diplômés quittent la fonction de plus en plus tôt (50% des jeunes professeurs arrêtent avant leur 5^{ème} année), les plus anciens sont usés par des conditions de travail toujours plus précaires et plus difficiles ... C'est pourquoi le peu de perspectives offertes aux enseignants pour le futur, malgré les affirmations contraires de la Ministre, les ont poussés à dire NON à cet accord et à réclamer une véritable revalorisation de leur métier.

Les établissements de tous les réseaux seront fortement perturbés ce jeudi 05 mai 2011 par l'action de grève et des piquets de grève seront présents devant beaucoup d'établissement. Nous pensons qu'il serait préférable que vous gardiez vos enfants à la maison ce jour-là. Sachez que, malgré tout, les établissements seront ouverts et une garderie sera organisée pour encadrer les enfants qui s'y présenteraient.

Nous regrettons les désagréments engendrés par cette situation et nous osons espérer que le gouvernement entendra ainsi l'avertissement qui lui est adressé.

En vous remerciant de votre compréhension et en nous sachant aussi soucieux du bien-être de votre enfant, nous vous prions d'agréer, chers parents, l'expression de nos meilleures salutations.

Les délégués CSC-Enseignement

Une garderie de 7h à 18h est donc organisée à l'école Saint-Martin à Nandrin pour les parents qui sont empêchés de garder leur(s) enfant(s) pour des raisons professionnelles. Afin que celle-ci soit organisée au mieux, il est impératif de s'y inscrire avant ce mercredi 4 mai à 9h, en téléphonant au secrétariat de l'école (085/51.21.28). Merci pour votre compréhension.

La direction